

► Covid-19 : mis à l'index, l'AstraZeneca est au cœur de bien des interrogations avec de premières plaintes déposées.

■ Plusieurs personnes, en France, sont décédées d'une thrombose après avoir reçu une injection d'AstraZeneca. Persuadées qu'il existe un lien avec leur vaccination, leurs familles ont déposé plainte.

■ Au Havre et à Rouen, deux soignantes ont été victimes d'un AVC pour l'une et d'un infarctus pour l'autre quelques jours après avoir été vaccinées. Elles s'interrogent sur le lien de causalité.

■ S'il constate lui aussi une méfiance accrue vis-à-vis d'AstraZeneca, Stéphane Pertuet, représentant de la Fédération de médecins de France en Normandie, maintient que le vaccin assure très majoritairement « une excellente protection ».

Au Havre, une soignante victime d'un AVC après sa première injection

Une jeune professionnelle de santé havraise a été victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC) moins d'une dizaine de jours après avoir été vaccinée à l'AstraZeneca. La famille fait inévitablement le rapprochement.

Cette femme de 26 ans se fait vacciner en tant que soignante à Rouen le lundi 15 février. Huit jours plus tard, elle ressent un fort mal de tête. Installée depuis peu au Havre, elle se rend alors à l'HPPE (Hôpital privé de l'estuaire) et fait un malaise dans sa chambre. Juste le temps de passer une IRM (Imagerie à résonance magnétique). Son côté droit commence à être paralysé et elle perd l'usage de la parole. La jeune femme est alors rapidement prise en charge et hélicoptérée vers le CHU de Rouen. Le

Le CHU de Rouen affirme de pas enregistrer davantage d'AVC en cette période de vaccination. (Archives PN)



diagnostic tombe : la patiente, sans antécédents, est victime d'un accident vasculaire ischémique artériel. Le 24 février en fin de journée, elle est opérée à Rouen. Après une longue hospitalisation à Charles-Nicolle, la soignante sort, en ayant récupéré l'usage de son côté droit et la parole. Plusieurs semaines de rééducation sont aujourd'hui né-

cessaires avant qu'elle retrouve « une vie normale » et le chemin du travail. « Elle, comme la famille, sont choquées », témoigne son entourage. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle ne souhaite pas témoigner sur ce terrible accident « qui se termine tout de même pas si mal » au vu des circonstances, selon son entourage. Sans accuser directement le vaccin AstraZeneca, la famille fait inévitablement le rapprochement. « Nous n'avons pas enregistré une fois d'AVC chez nous. Il y en a toujours, avec ou sans vaccination », déclarait-il y a quelques jours, la direction de la communication du CHU. Cette dernière rap-



À Rouen, une soignante victime d'un infarctus six jours après sa vaccination. (Photo d'archives PN)

pele d'ailleurs que des milliers de soignants ont été vaccinés, dont une partie avec une première injection à l'AstraZeneca. Il est également rappelé qu'aucun cas particulier n'est communiqué. À propos du « cas havrais », contactée récemment, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) rappelle également ne pas pouvoir « apporter des informations sur des cas individuels » dans le respect du secret médical et de la réglementation portant sur la protection des données. Selon les dernières données de l'agence sanitaire, une douzaine de cas de thromboses des grosses veines associés à une thrombopénie et/ou à des troubles de coagulation sont répertoriés depuis le début de la vaccination à l'AstraZeneca. « Des cas, de localisation majoritairement cérébrale survenus 9 jours après le vaccin, chez des femmes sans antécédents. » Si des explications sont encore à donner, l'entourage de la jeune Normande considère qu'« elle se trouvait finalement là au bon moment grâce à une prise en charge rapide. »

Une soignante d'un établissement de santé de l'agglomération rouennaise, âgée d'une quarantaine d'années, a été victime d'un infarctus six jours après avoir été vaccinée à AstraZeneca, début février par la médecine du travail. Comme c'est le cas pour les per-

Un vaccin et des doutes



Selon l'agence européenne des médicaments, le vaccin AstraZeneca a un lien possible avec de très rares cas de caillots de sanguins mais sa balance bénéfice-risque serait « positive ». (Photo d'archives AFP)

Son accident cardiaque est-il lié à sa vaccination ?

sonnels médicaux, elle a été fortement encouragée par son établissement de santé à se faire vacciner. « Trois jours après avoir reçu cette première injection, elle a ressenti une pression dans le cou, puis des douleurs intenses dans le bras », indique le Covid-19 se poursuive, explique Me Jégu. Mais si elle s'est rendue à notre cabinet, fin mars, c'est parce qu'elle se pose clairement des questions entre la survenue de son infarctus et sa vaccination à AstraZeneca. Et elle n'a pas de réponses de la part du corps médical. » Son accident pose d'autant plus question qu'elle ne souffrait d'aucun antécédent cardiaque. La quadragénaire a signalé son cas à l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Dans les prochains jours, son avocat va saisir l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (Oniam) dans le but d'obtenir une indemnisation pour les conséquences subies dans le cadre de sa vaccination. Une expertise médicale sera ordonnée pour savoir s'il existe un lien de causalité entre la vaccination à AstraZeneca et l'infarctus dont elle a été victime.

que son avocat Me François Jégu. Elle pense au début qu'il s'agit du stress généré par la surcharge de travail en cette période de Covid-19. Mais présentant de plus en plus que ses douleurs pourraient avoir un lien avec sa vaccination à AstraZeneca, elle se rend le 18 février aux urgences. On lui diagnostique alors un infarctus du myocarde. Elle est opérée et des stents lui sont posés. Elle est restée hospitalisée cinq jours et n'a pas encore pu reprendre son activité professionnelle. Elle doit désormais prendre un médicament pour l'hypertension et effectuer de la réadaptation cardiaque. « Ma cliente n'est pas du tout antivaccin et souhaite bien au contraire que la campagne de vaccination con-

ASTRAZENECA « RESTE UN BON VACCIN »

Médecin généraliste à Barentin près de Rouen, Stéphane Pertuet président de la FMF (Fédération des médecins de France) en Normandie.

Êtes-vous confronté à la méfiance de vos patients vis-à-vis du vaccin AstraZeneca ?

■ Stéphane Pertuet : « Oui, depuis une dizaine de jours, les gens nous en parlent... De plus en plus nous disent qu'ils n'en veulent pas, qu'ils préfèrent attendre un vaccin Pfizer ou Moderna. »

Que leur répondez-vous ? ■ « Le risque de thrombose est de 1 sur 100 000. Le risque de mourir, quand on a plus de 65 ans, est évalué à 1 %. Il y a plus de risques de faire une thrombose sous pilules qu'après un vaccin AstraZeneca. Le rapport bénéfice/risque reste de toute façon favorable. »

Même minime, comprenez-vous malgré tout que ce risque puisse entraîner des réticences ?

■ « Oui, bien sûr. J'en suis désolé, je trouve ça vraiment dommage que cela freine la campagne de vaccination, mais je peux comprendre que les gens soient inquiets, on ne peut pas leur en vouloir. Ce qui est ennuyeux, c'est le battage médiatique qui peut être fait autour de ça. Il y a davantage de risques de phlébite ou d'embolie pulmonaire, mais on n'en parle pas. C'est dommage de jeter l'opprobre sur un vaccin qui, de mon point de vue, reste un bon vaccin et qui assure une excellente protection. »

La campagne de vaccination progresse-t-elle correctement à vos yeux ? En décembre dernier, dans ces mêmes colonnes, vous étiez réticents à l'idée de voir apparaître de grands vaccindromes. ■ « Certes, mais c'était à une époque où l'opinion n'était



Stéphane Pertuet. (photo PN)

pas prête : près de 60 % de gens déclaraient ne pas vouloir se faire vacciner. On pouvait donc raisonnablement craindre que l'ouverture de grands centres ne fonctionne pas. Aujourd'hui, la majorité des Français a pris conscience que l'on n'en sortirait pas autrement que par la vaccination. De fait, oui, les vaccindromes ont du sens, et je suis convaincu que le Kindarena, à Rouen, va connaître un réel succès. »

PROPOS RECUEILLIS PAR T.D. t.dubois@paris-normandie.fr

MACRON EN VISITE

A deux pas des terres normandes, à Saint-Rémy-sur-Avre, dans l'Eure-et-Loir, l'usine Delpharm a débuté cette semaine la production du vaccin Pfizer-BioNTech. Le président de la République, Emmanuel Macron, s'y rend ce vendredi matin avec sa ministre en charge de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher. D'ici la fin de cette année, plusieurs millions de doses destinées aux marchés français et européen en priorité sortiront de l'usine Delpharm. Dans la région, le site Fareva, à Val-de-Reuil, a été retenu pour produire le futur vaccin CureVac, en cours d'autorisation.

682176

Au soir du 5 avril, c'était le nombre de personnes vaccinées en Normandie selon les chiffres de l'ARS. Ce chiffre inclut 511 486 primo-injections et 170 690 secondes injections. Un peu de plus de 5 % de la population globale normande a ainsi reçu les deux doses. Depuis hier matin, après celui du Havre en service depuis mardi, deux nouveaux vaccindromes ont ouvert en Seine-Maritime, l'un au Kindarena, à Rouen, l'autre à la Maison des sports, à Dieppe.